

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 26 mai 2004, à 19:30 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Steve Plante, Sylvain Vachon et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent : Monsieur Serge Jacques.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, pour les sujets suivants seulement:

- Char allégorique.
- Rapport de la rencontre avec le Ministère de la Culture.
- Grief – mandat avocat.
- Voyage de tuff.
- Demande CPTAQ – Ferme Berjano.

96-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

97-2004

ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial et approuvent le moyen de signification, de l'avis, comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

98-2004

CHAR ALLÉGORIQUE

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,

Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser une dépense de 500,00 \$ pour l'organisation d'un char allégorique pour la parade du 100^e anniversaire de la Ville de Beauceville.

ADOPTÉ

99-2004

ENGAGEMENT DE LA FIRME PAUL BAILLARGEON, ARCHITECTE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'engager la Firme Paul Baillargeon architecte, représentée par Madame Odette Roy, pour faire une évaluation sommaire afin de relocaliser la bibliothèque municipale soit, à l'Hôtel de Ville ou au Presbytère ou encore déménager les bureaux de l'Hôtel de Ville au Presbytère.

ADOPTÉ

100-2004

MANDAT À PARENT DOYON RANCOURT

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu de mandater la Firme d'Avocats Parent Doyon Rancourt pour représenter la Municipalité de Saint-Victor dans le cadre des griefs reçus par la Centrale des Syndicats Démocratiques.

Messieurs Jacques Bolduc et Richard Bélanger sont contre cette dite résolution.

ADOPTÉ

Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, quitte son siège pour l'acceptation d'une résolution de la Ferme Berjano. Monsieur Pierre Tardif, Pro-Maire, prend la Présidence.

101-2004

DEMANDE C.P.T.A.Q. – FERME BERJANO

ATTENDU qu'une demande d'autorisation a été faite à la Municipalité par Ferme Berjano Inc. pour une partie du lot 308 d'environ 3 264 mètres

carrés, que la compagnie et les propriétaires antérieurs d'une partie du lot 279 occupent depuis plus de 30 ans.

ATTENDU qu'à la connaissance de la Municipalité, le propriétaire du terrain visé par la demande, Monsieur Remi Bernard, ne conteste pas l'occupation du terrain par Ferme Berjano Inc.

ATTENDU que la demande ne fait que corriger la situation existant depuis plus de trente ans.

ATTENDU que la demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor recommande à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec d'autoriser la demande de Ferme Berjano Inc.

ADOPTÉ

Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, reprend son siège.

102-2004

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER